



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

gaz

Question écrite n° 109166

Texte de la question

M. Christian Eckert attire l'attention de M. le ministre auprès de la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, sur la question très préoccupante de l'exploitation du gaz de schiste sur le territoire national. Si l'on en croit des sources concordantes, la société américaine Schuepbach Energy LLC, titulaire de deux permis de recherches du gaz de schiste en France, aurait déposé un premier recours contre un arrêté d'interdiction, pris par le maire d'une commune concernée. Il lui demande quelle est sa réaction à cette annonce.

Données clés

Auteur : [M. Christian Eckert](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (7^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109166

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mai 2011, page 5319

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)